

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 25 au 29 janvier 2021

Tunisie :

- Dans le cadre de la consultation au titre de l'Article IV, le FMI souligne que le retour à une trajectoire soutenable nécessite un plan de réformes « exhaustif et crédible » qui bénéficie au préalable d'une adhésion forte et large autour d'un « pacte social ».
- L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé le 26 janvier le remaniement ministériel demandé par le chef du gouvernement Hichem Mechichi la semaine dernière.
- 92% des entrepreneurs tunisiens souhaiteraient un appui financier du gouvernement.
- La Banque européenne de reconstruction et développement (BERD) et Attijari bank ont signé le 27 janvier 2021 un accord sur un mécanisme de partage des risques d'un montant de 20 M EUR.
- Le PDG de la Poste tunisienne a annoncé le 23 janvier 2021 le lancement d'une banque postale d'ici la fin 2021.
- Le ministère de la Santé a annoncé une prorogation des mesures préventives contre le coronavirus et le durcissement des conditions d'entrée sur le territoire tunisien.

Libye :

- Les revenus de la Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) ont chuté de -74% entre 2019 et 2020 en raison du blocus pétrolier.
- La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives à l'ensemble de l'année 2020.

Tunisie

Dans le cadre de la consultation au titre de l'Article IV, le FMI souligne que le retour à une trajectoire soutenable nécessite un plan de réformes « exhaustif et crédible » qui bénéficie au préalable d'une adhésion forte et large autour d'un « pacte social ». Dans un [communiqué de presse](#) publié le 23 janvier 2021, Chris Geiregat, chef de la mission article IV qui s'est déroulée en décembre 2020 et janvier 2021, est revenu sur l'impact de la crise sanitaire en Tunisie, avec une **chute estimée de -8,2% du PIB réel** (-9,1% pour la Banque mondiale) et un **déficit budgétaire de -11,5% en 2020**. Le FMI estime que le PIB devrait rebondir de 3,8% en 2021 (5,9% pour la BM), mais le déficit budgétaire, prévu à -6,6% dans la loi de finances, pourrait déraper à -9% si certaines mesures n'étaient pas mises en œuvre. D'après la mission du FMI, les **objectifs principaux de la Tunisie sont de sauver des vies et assurer l'accès au vaccin contre la Covid-19, et de résorber les déséquilibres macroéconomiques** du pays pour atteindre une trajectoire soutenable. Le gouvernement devrait donc préparer **un plan de réformes qui soit soutenu par la société tunisienne et les partenaires internationaux, et qui couvre notamment les dépenses de santé, les subventions énergétiques, le rôle et la viabilité des entreprises publiques et l'environnement des affaires**. Le FMI a par ailleurs alerté sur les risques budgétaires et financiers posés par le **poids de la dette des entreprises publiques**, qui ont accumulé des arriérés de paiement et bénéficient de garanties de l'Etat. Enfin, le FMI a insisté pour que la Banque

Centrale de Tunisie (BCT) concentre ses efforts sur la lutte contre l'inflation et le contrôle du secteur financier et qu'elle ne procède pas à un financement monétaire de l'Etat, qui risquerait de déstabiliser le taux de change, d'augmenter l'inflation et de réduire les réserves en devises. Pour rappel, la Tunisie, dont le précédent programme de financement du FMI s'est achevé prématurément au printemps 2020, n'a pas déposé de requête pour un nouveau programme. Le FMI a entretemps soutenu le pays dans la crise actuelle en approuvant le décaissement de 745 M USD au titre de l'instrument de financement rapide en avril 2020.

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé le 26 janvier le remaniement ministériel demandé par le chef du gouvernement Hichem Mechichi la semaine dernière. Les 11 nouveaux ministres ont tous obtenu un nombre de voix supérieur aux 109 requises, bénéficiant du soutien des partis Ennahda (54 élus), Qalb Tounes (29), Taya Tounes (10), de la Coalition El Karama (18) et du bloc parlementaire d'El Islah (17). Dans le cadre de la plénière consacrée au vote de confiance, M. **Mechichi a également affirmé que la réforme des entreprises publiques était la priorité de son gouvernement et a annoncé la création d'une agence nationale pour la réforme des entreprises publiques.** Cette agence aurait pour mission d'examiner la situation de ces entreprises publiques et de revoir leur gouvernance en coordination avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT).

92% des entrepreneurs tunisiens souhaiteraient un appui financier du gouvernement, d'après les résultats de l'étude « [Emploi et Entrepreneuriat en temps de Covid-19 : Impact et Réponses](#) », menée en décembre dernier par l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE). 71% des entreprises interrogées ont déclaré qu'il n'y aura pas d'évolution de l'emploi pendant les prochains mois, tandis que 15% estiment que l'emploi va régresser. 94% des entrepreneurs ont d'ailleurs affirmé que leur schéma d'investissement a été impacté et 93% ont approché des structures de financement pour les soutenir. Enfin, 29% des jeunes de moins de 35 ans se déclaraient au chômage en décembre, contre 21% avant l'épidémie et 32% pendant le confinement d'avril.

La Banque européenne de reconstruction et développement (BERD) et Attijari bank ont signé le 27 janvier 2021 un accord sur un mécanisme de partage des risques d'un montant de 20 M EUR. M. Antoine Sallé de Chou, chef du bureau de la BERD en Tunisie et M. Saïd Sebti, directeur général d'Attijari bank Tunisie ont signé le 27 janvier 2021 un accord sur un mécanisme de partage des risques d'un montant de 20 M EUR ainsi qu'une convention selon les standards de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) qui permettra de conclure des opérations portant sur des instruments de marché. Ces accords visent les petites et moyennes entreprises tunisiennes, très impactées par un accès limité au financement.

Le PDG de la Poste tunisienne a annoncé le 23 janvier 2021 le lancement d'une banque postale d'ici la fin 2021. Le lancement d'une banque postale permettrait à la Poste tunisienne d'octroyer des crédits, activité aujourd'hui restreinte à 23 banques résidentes. La Poste est une entreprise publique sous la tutelle du ministère des Technologies de la Communication qui compte plus de 9 200 employés. Son activité historique, la distribution de courrier, représentait moins de 24 % de son chiffre d'affaires en 2018 alors que son activité financière en représentait près de 75 %. La Poste développe déjà depuis 2018 une stratégie visant à consolider sa position de fournisseur de services financiers, notamment à travers l'inclusion financière, grâce à la densité de son réseau (près de 1 200 agences) et une offre de services numérique importante. Il est à souligner que **les comptes épargne de la Poste représentaient 25 % de l'épargne tunisienne en 2018, soit 5,644 Mds TND (1,76 Md EUR).**

Le ministère de la Santé a annoncé une prorogation des mesures préventives contre le coronavirus et le durcissement des conditions d'entrée sur le territoire tunisien. La porte-parole du ministère de la Santé, Mme Nissaf Ben Alaya, a annoncé le 23 janvier le maintien de certaines mesures jusqu'au 14 février, et notamment : le couvre-feu de 20h à 5h ; l'interdiction des déplacements entre régions ; l'interdiction des rassemblements ; la limitation de l'activité des cafés et restaurants à 30% de leur capacité maximale. Par ailleurs, le ministère de la Santé a annoncé dans un communiqué publié le 25 janvier 2021 que la quarantaine de 7 jours pour les voyageurs arrivant en Tunisie devrait se faire obligatoirement dans l'un des centres de placement listés par le ministère à partir du 1^{er} février, aux frais des voyageurs. Cette mesure s'applique également aux personnes revenant de séjours de moins de 5 jours et s'ajoute à l'obligation de présenter un test PCR négatif datant de moins de 72h avant le vol. Au 28 janvier, **202 323 cas de contamination au Covid-19 et 6 446 décès ont été confirmés.**

Libye

Les revenus de la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) ont chuté de -74% entre 2019 et 2020 en raison du blocus pétrolier. Les revenus de la NOC se sont élevés à environ 1,115 Md USD en décembre 2020, en baisse de -49% en glissement annuel (g.a.) mais en hausse de +59% par rapport au mois précédent, atteignant le plus haut niveau mensuel de l'année 2020. Les revenus du mois de décembre de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (91,7%) et de gaz et condensés (6,5%). **Les revenus cumulés ont ainsi atteint 5,89 Mds USD sur l'année 2020 (soit -73,8% en g.a.).** Le président de la Compagnie M. Mustafa Sanallah a par ailleurs déclaré que **la NOC souhaite augmenter la production à 2,1 millions de barils par jour.**

La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives à l'ensemble de l'année 2020, qui restent à prendre avec précaution compte tenu de leur caractère opaque et parcellaire. **Les recettes budgétaires se sont limitées à 4,5 Mds LYD** selon la BCL, loin de l'objectif initial de 9,7 Mds LYD (contre 33,9 Mds LYD en 2019 soit une chute de -86,7%). En raison de la fermeture des installations pétrolières entre janvier et septembre 2020 puis du gel des revenus pétroliers, les revenus pétroliers perçus par la BCL se sont élevés à seulement 2,4 Mds LYD et représentaient 54% des recettes budgétaires (contre 31,4 Mds LYD et 92,6% des recettes en 2019). Les autres recettes sont principalement les recettes fiscales (633 M LYD, soit 14,2% des recettes budgétaires totales). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises font cependant l'objet d'une comptabilisation séparée et ne sont pas intégrés par la BCL dans les recettes totales, alors qu'ils s'élèveraient à 15,3 Mds LYD fin décembre 2020, dont 1,6 Md LYD seulement destiné à l'investissement public et le reste utilisé pour rembourser la dette publique. Sur la même période, **les dépenses budgétaires s'élèveraient à 37,3 Mds LYD** (contre 38,5 Mds LYD prévus initialement pour 2020 et 45,8 Mds LYD en 2019, soit une baisse de -19,2% sur un an). La BCL a inscrit un prêt de 26,7 Mds LYD pour couvrir le « déficit ». Les salaires, premier poste de dépense, représenteraient 58% des dépenses publiques totales sur l'année 2020 suivies des subventions (15%), des dépenses d'urgence (12%), et des biens et services (10%). Concernant les subventions : 61% sont des subventions aux carburants, 15% pour les médicaments, 13% pour l'électricité, 7% pour l'assainissement et 4% pour l'eau. **Sur l'ensemble de l'année, le déficit en devises étrangères s'est établi à 9,3 Mds USD, couvert par les réserves de la BCL :** les paiements en devises représenteraient 13,1 Mds USD, incluant le financement des banques commerciales et des transferts gouvernementaux, tandis que les recettes auraient atteint 3,8 Mds USD, dont 2,1 Mds USD issus des revenus du pétrole.